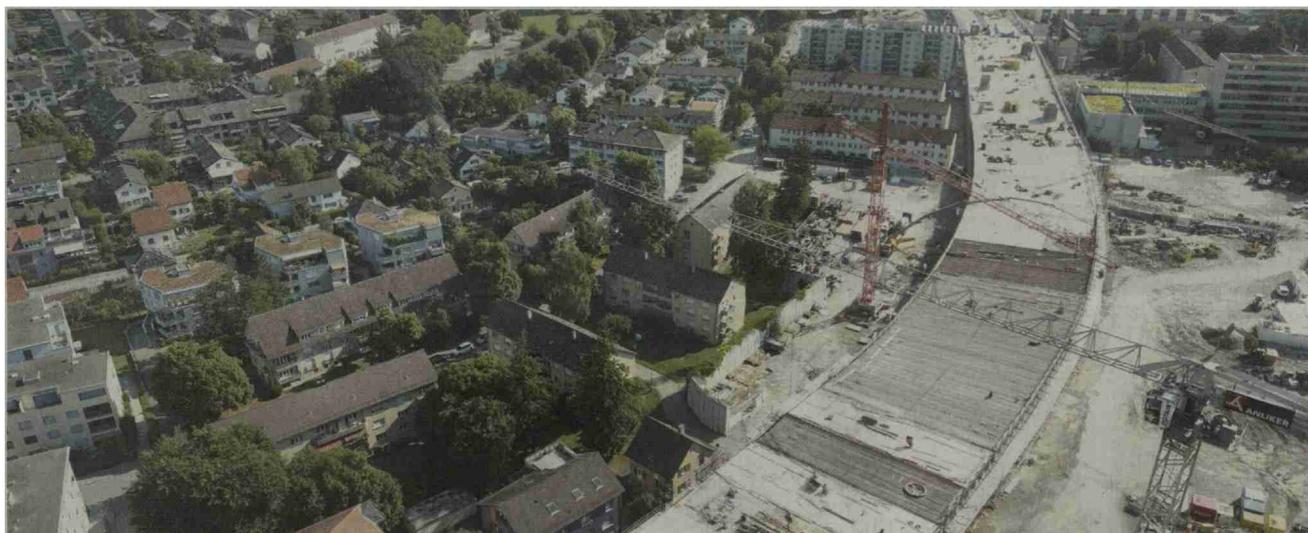




La Confédération ne prend pas en compte le budget carbone de la construction d'autoroutes

Carton gris pour les autoroutes



Aménager des autoroutes n'est pas sans effet sur l'environnement, comme ici à Zurich. Keystone

« SOPHIE DUPONT

Climat » Construire des routes émet des gaz à effet de serre. Alors que les Suisses voteront vraisemblablement cette année sur six projets autoroutiers, *La Revue durable* s'est intéressée aux émissions grises de ces méga constructions. Elle arrive à la conclusion que si ces travaux se réalisent, ils atteindraient un million de tonnes de CO₂, «soit l'équivalent annuel du canton de Neuchâtel». «Sommes-nous prêts à émettre autant de gaz à effet de serre pour des projets routiers? Cette question est absente du débat public, qui a tendance à se focaliser sur la gestion du trafic et la voiture électrique», pointe Jacques Mirenowicz, codirecteur des Artisans de la transition, association qui édite à Fribourg *La Revue durable*.

Faute de données précises de l'Office fédéral des routes

(OFROU), ces émissions ont été estimées par la société spécialisée en écobilans Esu-services. Pour arriver à un résultat d'un million de tonnes de CO₂, l'entreprise s'est basée sur les émissions moyennes par franc dépensé dans la construction. «Il faudra en plus entretenir ces infrastructures. Il est étonnant que ces données ne soient pas prises en considération», poursuit Jacques Mirenowicz. La construction d'infrastructures implique notamment la consommation de goudron, d'acier et de béton.

L'information a été relayée par Actif-traffic, à l'origine du référendum contre les 5,3 milliards d'investissements pour six projets autoroutiers. «Ces chiffres donnent un nouvel élément de poids pour dénoncer le non-sens climatique que représente la construction de ces autoroutes», a réagi l'associa-

tion par communiqué.

Elargissement à six voies

Pour rappel, les 5,3 milliards votés en septembre par le Parlement fédéral visent à financer une troisième voie autoroutière entre Le Vengeron et Nyon en plus de cinq projets en Suisse alémanique. Lors de la session d'hiver, le Conseil des Etats a donné un signal supplémentaire en faveur des routes. Il a accepté une motion UDC du National, demandant l'élargissement à six voies de l'A1 sur les tronçons entre Berne et Zurich ainsi qu'entre Lausanne et Genève. Sur ce dossier qui divise, les milieux écologistes appellent à prendre en compte les émissions grises dans le débat.

Ces dernières pourraient atteindre 6,6 millions de tonnes de CO₂, si tous les projets du pro-



gramme de développement stratégique de la Confédération (PRODES) sont réalisés, toujours selon les estimations de la société Esu-services. Pour les Artisans de la transition, fermer les yeux sur cette question rend impossible le respect de l'accord de Paris sur le climat. «La Confédération avance sans boussole. Aucun budget carbone n'a été défini pour la construction de routes, ni, à notre connaissance, pour aucun autre secteur», dénonce Jacques Mirenowicz. Un tel budget serait selon lui techniquement facile à mettre en

place, vu que les infrastructures de transport sont entièrement planifiées et financées par la Confédération, les cantons et les communes. «Nous avons besoin d'outils de politiques publiques plus solides pour prendre en compte les contraintes écologiques, notamment climatiques. Le budget carbone est particulièrement utile», conclut-il.

Recyclage des matériaux

L'OFROU ne commente pas les émissions grises calculées pour le compte de *La Revue durable*, et relève que des émissions sont également produites pour tous

les autres projets d'infrastructure, à l'instar des projets cyclistes et ferroviaires. «L'OFROU s'efforce de réduire les émissions pendant la construction, par exemple au niveau des véhicules utilisés, des processus de construction et des matériaux», indique Marina Kaempf, responsable de la communication. Elle précise que les matières premières sont recyclées lors des projets d'assainissement et que l'OFROU prend de nombreuses mesures pour promouvoir la mobilité électrique. »

Des émissions de carbone dans le bâtiment

La Suisse jette 18 millions de tonnes de déchets de construction par an, dont une partie pourrait être réutilisée: on diminuerait ainsi l'énergie grise.

En Suisse, la majorité des bâtiments est encore chauffée au mazout ou au gaz fossile. Si le pétrole est en voie de disparition dans les nouveaux logements, le gaz a encore sa place dans 6% des nouvelles constructions. Le chauffage envoie environ 11,5 millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère par an. Et le taux de rénovation du parc immobilier atteint à peine 1% par an. Insuffisant pour que le secteur fasse sa part pour une limitation du réchauffement à 1,5 degré.

Trois chercheurs de la Haute Ecole d'ingénierie de Fribourg et de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, qui ont calculé le budget carbone du secteur jusqu'en 2050, estiment qu'il faudrait augmenter ce taux à 6% pour que l'entier du parc immobilier soit assaini à temps. L'utilisation pour la rénovation de matériaux isolants dits «biosourcés», comme la paille ou le chanvre, permet à la fois de diminuer les émissions et de retirer du carbone de l'atmosphère.

«En récupérant davantage les matériaux de construction, on diminue aussi l'énergie grise. Aujourd'hui, la Suisse jette 18 millions de tonnes de déchets de construction par an, dont une grande

partie pourrait être réutilisée», observe Jacques Mirenowicz, codirecteur des Artisans de la transition. Des bétons alternatifs, à base de déchets de démolition et de terre, sont également en pleine émergence.

Selon les travaux des trois chercheurs, les émissions grises des nouvelles constructions pourraient diminuer de 65% en moyenne en remplaçant les structures en béton par du bois, en supprimant les sous-sols et en simplifiant les installations thermiques. «Il existe une panoplie de possibilités pour respecter l'accord de Paris, et ces perspectives sont réjouissantes», juge Jacques Mirenowicz. » SDT